PRÉ-INSCRIPTION cours municipaux

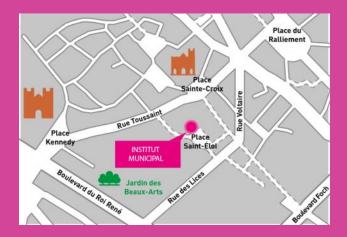
POUR L'INSCRIPTION. LES PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR SONT LES SUI-VANTES:

- > 1 photo
- > 1 pièce d'identité en cours de validité uniquement pour les personnes de nationalité étrangère

Le paiement des droits d'accès avec les justificatifs nécessaires pour accéder aux tarifs préférentiels, à savoir :

- > Pour bénéficier du tarif Angevin : 1 justificatif récent de domicile
- > Pour le tarif jeune ou solidaire : 1 carte Partenaires ou une carte étudiant en cours de validité ou une attestation de statut apprenti

| □ Madame □ Monsieur |
|------------------------------------------------------------------|
| Nom/Prénom: |
| Adresse: |
| |
| Code postal et ville : |
| Tél. : Né(e) le/ |
| Email (en majuscules) : |
| ☐ Angers (sur justificatif de domicile) |
| ☐ Étudiant(e) / carte Partenaires (sur présentation de la carte) |
| JE SOUHAITE M'INSCRIRE SUR : |
| Langues / Ateliers : |
| Niveau : |
| Groupe (si indiqué) : |
| Période : Annuelle |
| Date · / / Signature |



INSTITUT MUNICIPAL

9, rue du Musée (Place Saint-Éloi) 49100 Angers

Tél: 02 41 05 38 80

* institut.municipal@ville.angers.fr www.angers.fr/institutmunicipal

Horaires d'ouverture de l'accueil (période de septembre à mai)

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 20 h le samedi de 9 h à 12 h

et l'été, ouverture de l'accueil (juin / juillet) du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 19 h 30 (fermé le samedi) (fermé en août)

@institutangers









Cours semi-collectifs payants

sur inscription à l'accueil

Niveaux proposés

Initiation aux fonctions de base Logiciels et réseau internet Maitrise des logiciels bureautiques de base



2020/2021





> Initiation aux fonctions de base

② 10h

> Maitrise de logiciels bureautiques

31 /05/2020

> Enseignés par Mr Estival

tion en dehors des cours

> les lundis de 18h15 à 20h15 du 08/03/2020 au

> Préreguis : connaître les bases d'utilisation de

l'environnement informatique et disposer de son

propre PC pour assurer la continuité de la forma-

② 18 h

> les lundis de 18 h 15 à 20 h15 du 25/01/2021 au 22/02/2021

- > Enseignés par Mr Estival
- > Prérequis : disposer de son propre PC pour assurer la continuité de la formation en dehors des cours.

Vous savez dejà utiliser la souris et le clavier.

Programme:

- -Création de dossier et de fichiers.
- -Création et utilisation de la messagerie
- -Initiation à la visio sous *Teams*

Note

Note II est important de

Windows 7

Note: Il est important de pratiquer en dehors des heures de cours pour progresser

Programme des cours —Univers Windows 7 :

- Oser manipuler un outil numérique comme un PC, pour prendre plaisir à découvrir et à apprendre,
- Utilisation des applications bureautiques gratuites de traitement de textes, de calculs, de mise en page.
- Savoir utiliser quelques applications pour créer des textes, des images, des diaporamas
- Etre sensibilisé à la richesse des réseaux sociaux mais également des risques et les dangers pour soi (e-réputation) et pour les autres (harcèlement).
- Pouvoir échanger et partager avec les autres autour d'un projet numérique collectif,

validée et l'accès aux cours ne sera pas possible.

partir de fin août.

Formalités et Tarifs

Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le formulaire détachable en dernière page

> Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à juin, au-delà, à

À défaut de présentation de l'ensemble des documents cités en dernière page, aucune inscription ne pourra être

- > Les cours payants de l'Institut municipal n'ouvrent qu'avec un minimum de 8 inscrits et un maximum de 10
- > Les cours du jour sont affichés dans le hall d'accueil. (cours, horaires, n° de salle, étage).
- > En cas d'absence et surtout d'arrêt des cours, prévenir l'accueil qui informera le professeur concerné.
- > Un certificat d'assiduité peut être délivré à l'accueil, après avis du professeur, et uniquement en fin de module.
- > Le montant des cours est dû même en cas d'arrêt en cours d'année (sauf cas exceptionnels : motifs graves de santé ou d'ordre familial, mutation professionnelle, reprise d'activité professionnelle incompatible avec le suivi des cours cf règlement intérieur).

Nos tarifs payables en 1 fois

| Formule | Tarif normal | Tarif réduit Angers | Tarif carte parte- naire/étudiant |
|---------|-----------------|------------------------|--------------------------------------|
| 12 h | 67,20 € | 55,80 € | 29,04 € |
| 18 h | 100,80 € | 83,70 € | 43,56 € |

Note: Il est important de pratiquer en dehors des heures de cours pour progresser